

FACTURATION ELECTRONIQUE 2026.

Le guide simple pour les artisans,
indépendants et petites entreprises.

Zéro jargon



EXEMPLES CONCRETS : PAYSAGISTE, BTP, COIFFEUR, BOULANGER...

COMPARATIF DE 10+ SOLUTIONS | PLAN D'ACTION SIMPLE

FAQ 15 QUESTIONS | SCENARIOS AVANT/APRES | RETRO-PLANNING

A partir du 1er septembre 2026, chaque facture non conforme = 50€ d'amende.
Plafond : 15000€ par an. Et ça concerne TOUTES les entreprises, même les auto-entrepreneurs.

Pas de panique. Ce guide est là pour ça.

Tu es **paysagiste, plombier, coiffeuse, boulanger, graphiste freelance** ? Tu gères tes factures entre deux chantiers, sur un coin de table, le soir après une journée de 10h ?
Ce guide a été écrit **pour toi**. Pas de jargon, pas de blabla administratif. Juste des réponses claires, un plan d'action concret, et la certitude qu'en **2 heures, tu seras en règle**.

50€ d'amende par facture	2 640€ d'économie par an	2h pour être prêt	0€ solutions gratuites
---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------

"J'avais la flemme de m'y mettre. Ce guide m'a pris par la main. En une soirée, c'était réglé."

— Stéphane, paysagiste à Bordeaux

CE QUE TU SAURAS EN REFERMANT CE GUIDE :

- ✓ Si tu es concerné (spoiler : oui, même en franchise de TVA)
- ✓ Quelle appli choisir — dont des 100% gratuites
- ✓ Comment éviter les amendes (jusqu'à 15 000€/an)
- ✓ Ton plan d'action étape par étape + rétro-planning
- ✓ 3 modèles prêts à l'emploi (emails + script comptable)

Tu te poses ces questions ?

Ces doutes sont normaux. Ce guide y répond un par un.



Est-ce que ça va me coûter cher ?

Spoiler : la plupart des outils compatibles coûtent moins de 20 €/mois.



Quelle plateforme dois-je choisir ?

Le chapitre 5 te donne une méthode de choix en moins de 10 minutes.



Je n'ai pas le temps de m'en occuper.

La mise en place prend en moyenne 2 heures. Ce guide t'y prépare étape par étape.



Je ne comprends pas le jargon technique.

Chaque terme est expliqué simplement. Pas besoin d'être expert.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon une étude menée auprès de 1 200 TPE françaises, 78% des indépendants ayant mis en place la facturation électronique déclarent y avoir consacré moins de 2 heures au total et 91% affirment que leur logiciel a tout géré automatiquement.

→ Dans ce guide, tu trouveras la réponse à chacune de ces questions.

SOMMAIRE

Informations à jour — Mars 2026 | Vérifie les dernières actualités sur impots.gouv.fr

Chapitres

1

Ce qui change en 2026 (et pourquoi ça te concerne)

Scénarios avant/après : paysagiste, coiffeuse, maçon BTP...

2

Es-tu concerné ? Le test en 2 minutes

Arbre décisionnel par métier : artisan, freelance, commerçant...

3

Les 3 formats de facture (spoiler : tu n'as rien à faire)

Factur-X, UBL, CII expliqués simplement

4

PPF, PA, SC : c'est quoi tout ce bazar ?

Expliqué comme La Poste pour tes factures

5

Quelle appli choisir ? Le comparatif honnête

10+ outils comparés avec prix, dont des solutions gratuites

6

Ton plan d'action en 7 étapes simples

Checklist à cocher, mois par mois, à ton rythme

7

Les erreurs à éviter (et ce que tu risques)

Sanctions concrètes et les 5 pièges les plus fréquents

8

FAQ : tes 15 questions les plus fréquentes

Réponses claires et directes aux vraies questions

A1

Annexe 1 : Glossaire essentiel

14 termes clés expliqués simplement

A2

Annexe 2 : Liens et ressources utiles

Sites officiels, numéros d'aide, webinaires gratuits

A3

Bonus exclusifs : modèles prêts à l'emploi

4 modèles : emails clients/fournisseurs, script comptable, facture annotée

A4

Annexe 3 : Rétro-planning

Planning de mars à septembre 2026, à personnaliser

A5

Annexe 4 : Checklist de conformité

22 points à cocher pour être prêt le jour J

1

CHAPITRE

Ce qui change en 2026 (et pourquoi ça te concerne)

Imagine : tu es paysagiste. Tu viens de finir une journée de 10h sur un chantier. Il est 20h, tu es crevé, et il faut encore que tu fasses tes devis et factures sur ton vieux fichier Excel. Tu envoies le PDF par email, tu croises les doigts pour que le client le reçoive bien... et tu attends 45 jours avant d'être payé.

Eh bien, ça va changer. A partir de septembre 2026, fini le PDF envoyé par email. Toutes les factures entre professionnels devront passer par un **système officiel**. Et figure-toi que c'est plutôt une bonne nouvelle pour toi. Voici pourquoi :

- **Tu seras payé plus vite** : ton client ne pourra plus dire "j'ai pas reçu ta facture". Tout est tracé automatiquement.
- **Moins de paperasse** : à terme, ta déclaration de TVA sera pré-remplie. Plus besoin de tout ressaisir à la main.
- **Ça coûte moins cher** : une facture papier coûte entre 10 et 15 euros à traiter. En électronique, c'est moins de 1 euro. Et il existe des solutions 100% gratuites.

Les 2 dates à retenir (c'est simple)

Après plusieurs reports, cette fois c'est la bonne. La phase de test a été lancée en février 2026, le système fonctionne. Voici les 2 dates clés :

Date	Qui est concerné	Obligation	Détail
1er sept. 2026	TOUTES les entreprises	RECEVOIR	Y compris micro-entreprises et auto-entrepreneurs
1er sept. 2026	Grandes entreprises et ETI	EMETTRE	+ de 250 salariés ou CA > 50 M euros
1er sept. 2026	TOUTES les entreprises	E-REPORTING	Transmission des données B2C et export
1er sept. 2027	PME, TPE, micro-entreprises	EMETTRE	Toutes les structures restantes

POURQUOI L'ÉTAT FAIT ÇA ?

Si tu te demandes pourquoi l'État impose cette réforme, voici les 4 raisons officielles. Elles expliquent aussi pourquoi il n'y aura pas de nouveau report :

1. Lutter contre la fraude à la TVA — La fraude à la TVA en France est estimée entre 15 et 20 milliards d'euros par an. Avec la facturation électronique, chaque transaction est traçée en temps réel. L'objectif : réduire cette fraude de 40 à 50%.

2. Simplifier les déclarations de TVA — À terme, ta déclaration de TVA sera pré-remplie automatiquement grâce aux données transmises par ta PA. Plus besoin de tout ressaisir à la main.

3. Renforcer la compétitivité des entreprises — Moins de paperasse, des paiements plus rapides, moins d'erreurs. La réforme doit améliorer la trésorerie et la productivité de toutes les entreprises.

4. Avoir une vision en temps réel de l'économie — L'administration pourra suivre quasi en direct l'activité économique du pays, ce qui permettra des politiques économiques plus réactives.

Ces 4 objectifs sont portés au plus haut niveau de l'État. C'est pour ça que la réforme ne sera pas reportée : les enjeux sont trop importants.

ATTENTION : Même si tu es une micro-entreprise et que l'obligation d'émission n'est prévue qu'en septembre 2027, tu dois être **prêt à RECEVOIR dès septembre 2026**. Cela signifie avoir choisi et configuré ta Plateforme Agréée **avant cette date**.

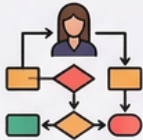
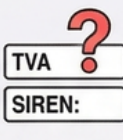
PRIORITE N°1 : LA RECEPTION.

Même si tu es une TPE et que l'obligation d'émission n'arrive qu'en septembre 2027, ta priorité absolue est de pouvoir **recevoir** des factures électroniques dès septembre 2026. Concrètement, cela signifie :

- 1) Choisir ta PA** (ton appli de facturation officielle — voir chapitre 5),
- 2) T'inscrire à l'annuaire central** (Chorus Pro),
- 3) Désigner ta PA.** C'est plus simple que l'émission et c'est obligatoire pour TOUTES les entreprises sans exception.

Concrètement, ça change quoi dans ta journée ?

Oublie les textes de loi deux minutes. Voici ce que ça donne **dans la vraie vie**, pour des gens comme toi :

THOMAS, PLAQUISTE A RENNES			
AVANT		APRES	
	 Imprimer & scanner	 Email manuel	
	 3 semaines avant confirmation de réception	 1 200 € de paiement perdu	 Facture en instantané
			 Preuve de réception
			 Payé en 25 jours
			 2h/ semaine gagné
Thomas perd 2 heures par semaine et 1 200€ d'impayés à cause d'un processus de facturation manuel, long et peu fiable.		Thomas gagne 2 heures par semaine et divise son délai de paiement par deux grâce à une facturation numérique instantanée, supprimant ainsi tout risque d'impayé lié à une prétendue non-réception.	
NADIA, COIFFEUSE A DOMICILE (AUTO-ENTREPRENEUSE)			
AVANT		APRES	
	 WORD/PDF/EMAIL/ PROCESS	 ERRORS : TVA/SIREN	 Votre comptable rèle
15 clients			 Application Tiime
			 30 secondes
			 Envoi automatique
			 3h/mois gagnés
Nadia perd du temps et risque des erreurs de conformité fiscale en facturant manuellement sous Word, ce qui complique son comptabilité.		Nadia gagne 3h par mois et assure la conformité de ses factures, tout en simplifiant sa comptabilité, grâce à une application gratuite.	
KARIM, MAÇON DANS LE BTP (SARL, 3 SALARIES)			
AVANT		APRES	
	 1 jour/mois pour les devis	 Relances manuelles	 800€ de pénalités
Vieux logiciel			 Pennylane (49€)
			 Devis > Facture en 1 clique
			 Relances et TVA automatique
			 1 jour de chantier gagné par mois
Karim perd une journée par mois et subit des pénalités fiscales à cause d'un logiciel de facturation obsolète et de relances clients manuelles et chronophages.		Karim gagne une journée de chantier par mois et sécurise sa conformité fiscale grâce à l'automatisation des devis, des relances et du suivi TVA sur Pennylane.	

Word et Excel, c'est fini — et c'est tant mieux

Soyons honnêtes : **la réforme ne va pas magiquement simplifier ta facturation**. Elle t'oblige à transmettre tes factures différemment, pas à les créer différemment. L'électricien qui passe 2h le soir à taper ses 47 lignes de prestation dans Word... pourrait théoriquement continuer à galérer, juste avec un outil différent.

Mais voilà la bonne nouvelle que personne ne te dit :

Word et Excel ne seront tout simplement plus utilisables pour émettre des factures dans le circuit réglementaire. Un fichier Word n'est pas un format Factur-X. Tu vas donc être obligé de changer d'outil. Et c'est là que **tout change**.

Ce que les nouveaux outils font à ta place

Les logiciels compatibles avec la réforme - *même les gratuits* - intègrent des fonctionnalités qui font gagner un temps fou aux artisans et indépendants :

Fonctionnalité	Ce que ça change pour toi
Bibliothèque de prestations	Tu crées une fois "pose de prise 220V - 45€" ou "tonte pelouse 200m ² - 65€". Ensuite, tu la réinsères en 1 clic à chaque nouvelle facture. Plus jamais à tout retaper.
Import depuis le devis	Tu as déjà fait le devis ? La facture se génère automatiquement depuis le devis validé. Zéro ressaisie, zéro erreur de recopie.
Modèles par type de chantier	Un modèle "rénovation salle de bain", un modèle "entretien jardin mensuel"... Tu sélectionnes, tu adaptes les quantités, c'est fait.
Calculs automatiques	TVA à 10% sur la main-d'oeuvre, 20% sur les fournitures, acompte déjà versé... Tout se calcule tout seul. Plus d'erreur qui coûte 800€ au contrôle fiscal.
Relances automatiques	Plus besoin d'appeler le client qui "a oublié" de payer. Le logiciel envoie un rappel poli à ta place, au bon moment.

BONNE NOUVELLE :

LA VRAIE PROMESSE DE CETTE REFORME : elle va t'obliger à changer d'outil. Mais cet outil va te faire **recupérer tes soirées**. Ce n'est pas une contrainte administrative de plus — c'est le déclencheur qui va enfin te sortir de l'enfer Word/Excel. Et ça, les artisans qui ont déjà sauté le pas le disent tous : "J'aurais dû le faire avant."

Mais au fait, c'est quoi une facture électronique ?

C'est LA question que tout le monde se pose. Et la réponse est plus simple que tu ne crois :

CE QUE CE N'EST PAS

Un PDF envoyé par email, un scan de facture papier, une facture créée sous Word ou Excel, un document envoyé via une messagerie.

CE QUE C'EST

Un document contenant des **données structurées** au format XML, transmis via une **Plateforme Agréée**, dans l'un des 3 formats officiels (Factur-X, UBL ou CII).

En pratique, une facture électronique est un fichier qui contient à la fois les informations lisibles par l'humain (comme un PDF) ET des données structurées lisibles par les logiciels (XML). Elle doit **obligatoirement transiter par une Plateforme Agréée (PA)** pour être valide.

EN CLAIR : Ton PDF envoyé par email, c'est terminé pour les factures entre pros. A la place, tu utiliseras une appli ou un site web (ta "Plateforme Agréée") qui enverra tes factures automatiquement dans le bon format.

C'est comme passer du courrier postal au recommandé avec accusé de réception, mais en version numérique et instantanée.

AVANT :

LA FACTURE PAPIER (COÛTEUX & MANUEL)
(10€ à 15€ par facture)

**Impression**

• Encre • Papier

**Mise sous pli**

• Enveloppe • Main d'œuvre

**Affranchissement**

• Timbre • Expédition postale

**Archivage physique**

• Dossiers • Espace stockage

APRÈS :

LA FACTURE ÉLECTRONIQUE (ÉCONOMIQUE & NUMÉRIQUE)
(< 1€ par facture)

**Envoi numérique**

• E-mail • Plateforme

**Traitement automatisé**

• Pas de papier

**Transmission instantanée**

• Sécurisée

**Archivage numérique**

• Accès facile • Stockage cloud

FOCUS E-REPORTING : LE POINT AVEUGLE DES INDEPENDANTS

Beaucoup d'indépendants pensent que la facturation électronique ne concerne que les factures entre pros (B2B). **C'est une erreur courante.** Si tu as des clients particuliers (coiffeur, restaurateur, commerce de détail...) ou des clients à l'étranger, tu es aussi concerné par le **e-reporting** — une obligation distincte mais tout aussi importante. **Concrètement** : ta Plateforme Agréée transmettra automatiquement les données de tes ventes B2C (montant, TVA, date) à l'administration fiscale. Tu n'as rien à faire manuellement si ton outil le gère. Mais **attention** : toutes les PA ne gèrent pas le e-reporting. Vérifie ce point AVANT de choisir ta solution (chapitre 5).

Le e-reporting : si tu vends à des particuliers

En plus de la facturation électronique (entre pros), il y a le **e-reporting**. C'est pour ceux qui vendent aussi aux particuliers. En gros, tu devras transmettre à l'administration les données de ces ventes (montant, TVA, date). Pas de panique : **c'est ton appli de facturation qui le fera pour toi.**

Quelles transactions sont concernées par le e-reporting ?

- **Ventes aux particuliers (B2C)** : commerce de détail, prestations de services aux particuliers
- **Ventes à l'export** : clients situés hors de France
- **Ventes intracommunautaires** : clients dans l'UE
- **Certaines données de paiement** : encaissements liés aux ventes B2C

Le e-reporting ne concerne pas les factures elles-mêmes mais les données de transaction : montant HT, TVA, date, identification du client. Ces données sont transmises via ta Plateforme Agréée.

La bonne nouvelle : si tu choisis bien ton outil, tout sera automatisé.



Ce qui change concrètement pour toi

Voici les changements que tu vas vivre au quotidien :



Tes factures clients

Tu ne pourras plus envoyer un PDF par email à un client pro. Ta facture partira directement depuis ton appli. C'est plus rapide et plus fiable.



Les factures de tes fournisseurs

Tu les recevras sur ton appli, plus par email ou courrier. Tout est regroupé au même endroit. Fini les factures perdues dans les spams.



Le suivi des paiements

Tu verras en temps réel si ton client a bien reçu et accepté ta facture. Fini le "j'ai pas reçu ta facture". Et les relances partent toutes seules.



Ta déclaration de TVA

A terme, elle sera pré-remplie automatiquement. Plus besoin de tout ressaisir. Ton comptable va adorer.



L'archivage

Toutes tes factures seront stockées automatiquement pendant 10 ans. En cas de contrôle fiscal, tout est prêt en 2 clics.

ATTENTION

Sanctions : 500€ par transmission manquante, plafond à 15 000€ par an. Les mêmes montants que pour la facturation électronique.

Pourquoi c'est une **BONNE** nouvelle pour toi

On ne va pas se mentir : quand on entend "obligation", on pense "corvée". Mais cette fois, les avantages sont réels et concrets. Tu vas gagner du temps, de l'argent et de la sérénité :



Tu gagnes du temps

Fini les heures passées le soir à taper des factures. En 2-3 clics depuis ton téléphone, c'est fait. Pour un artisan qui fait 30 factures par mois, c'est **2 à 3 heures récupérées chaque mois**. Du temps pour tes chantiers, tes clients, ou ta famille.



Moins d'erreurs

Plus de fautes de frappe, d'oubli de TVA ou de SIREN manquant. Ton appli vérifie tout automatiquement avant l'envoi. Ton comptable te remercie, et toi tu évites les pénalités.



Tu es payé plus vite

Ton client ne peut plus dire "j'ai pas reçu la facture". Tout est tracé. Les relances partent automatiquement. Résultat : tu es payé en **25-30 jours au lieu de 45-60**. Pour ta trésorerie, ça change tout.



Ça coûte moins cher

Imprimer, envoyer, archiver une facture papier, ça coûte 10 à 15 euros pièce. En électronique : moins de 1 euro. Et des solutions comme Tiime ou Henrri sont **100% gratuites**.



Tout est archivé automatiquement

Plus besoin de cartons dans le garage. Tes factures sont conservées en sécurité pendant 10 ans. En cas de contrôle fiscal, tu retrouves tout en 2 clics.



C'est bon pour la planète

Moins de papier, moins d'encre, moins de courrier. Si ça t'intéresse, c'est aussi un argument commercial vis-à-vis de tes clients.

L'impact financier pour différentes structures

Type d'entreprise	Economie mensuelle	Impact trésorerie
Auto-entrepreneur (50 factures/mois)	75 à 150 euros	Délai de paiement réduit de 10 à 15 jours
TPE (100-200 factures/mois)	200 à 500 euros	Équivalent à 1 mois de trésorerie gagné sur l'année
PME (500+ factures/mois)	1 000 à 5 000 euros	2 à 3 mois de trésorerie + économies RH

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

La réforme de facturation électronique s'inscrit dans une directive européenne (eInvoicing Directive). Tous les pays de l'UE doivent l'adopter d'ici 2028. La France a été l'un des premiers à agir. C'est une évolution mondiale, pas une invention française.

Cas pratique : Stéphane, paysagiste à Bordeaux

SON HISTOIRE : Stéphane est paysagiste en auto-entreprise depuis 5 ans. Il fait de l'entretien de jardins et de la création d'espaces verts. 25 clients pros (copropriétés, entreprises, mairies), ~30 factures par mois. Jusqu'ici, il faisait tout sur Excel et envoyait ses factures en PDF par email le dimanche soir, après le week-end.

Son problème : Stéphane passait 3 heures chaque dimanche sur sa facturation. Certains clients "oubliaient" de payer. Il devait relancer par téléphone (il déteste ça). Et son comptable lui reprochait des erreurs de TVA à chaque bilan.

Ce qu'il a fait :

- En mars 2026, il lit ce guide et découvre qu'il est concerné (même en franchise de TVA).
- Il teste Tiime (gratuit) et Indy (25€/mois). Il choisit Tiime : gratuit et suffisant pour son volume.
- En une soirée (2h), il crée son compte, rentre ses 25 clients et configure son modèle de facture.
- En mai, il désigne sa PA sur Chorus Pro (15 minutes chrono).
- Il envoie un email groupé à ses clients : "Mes factures arriveront désormais via ma plateforme."

Résultat : Stéphane crée maintenant ses factures **depuis son téléphone, entre deux chantiers**. Il y passe 30 minutes par mois au lieu de 3h. Les relances partent toutes seules. Il est payé 20 jours plus tôt en moyenne. **Coût total de la transition : 0€ et 2 heures de son temps.**

2

CHAPITRE

Es-tu concerné ? Le test en 2 minutes

La réponse courte : **oui, à 99%**. Que tu sois paysagiste, plombier, coiffeuse, boulanger, graphiste, consultant ou artisan du BTP — tu es concerné. Mais vérifions ensemble ton cas précis.

Arbre décisionnel : suis-je concerné ?

Suis le schéma ci-dessous pour déterminer ta situation en 30 secondes.

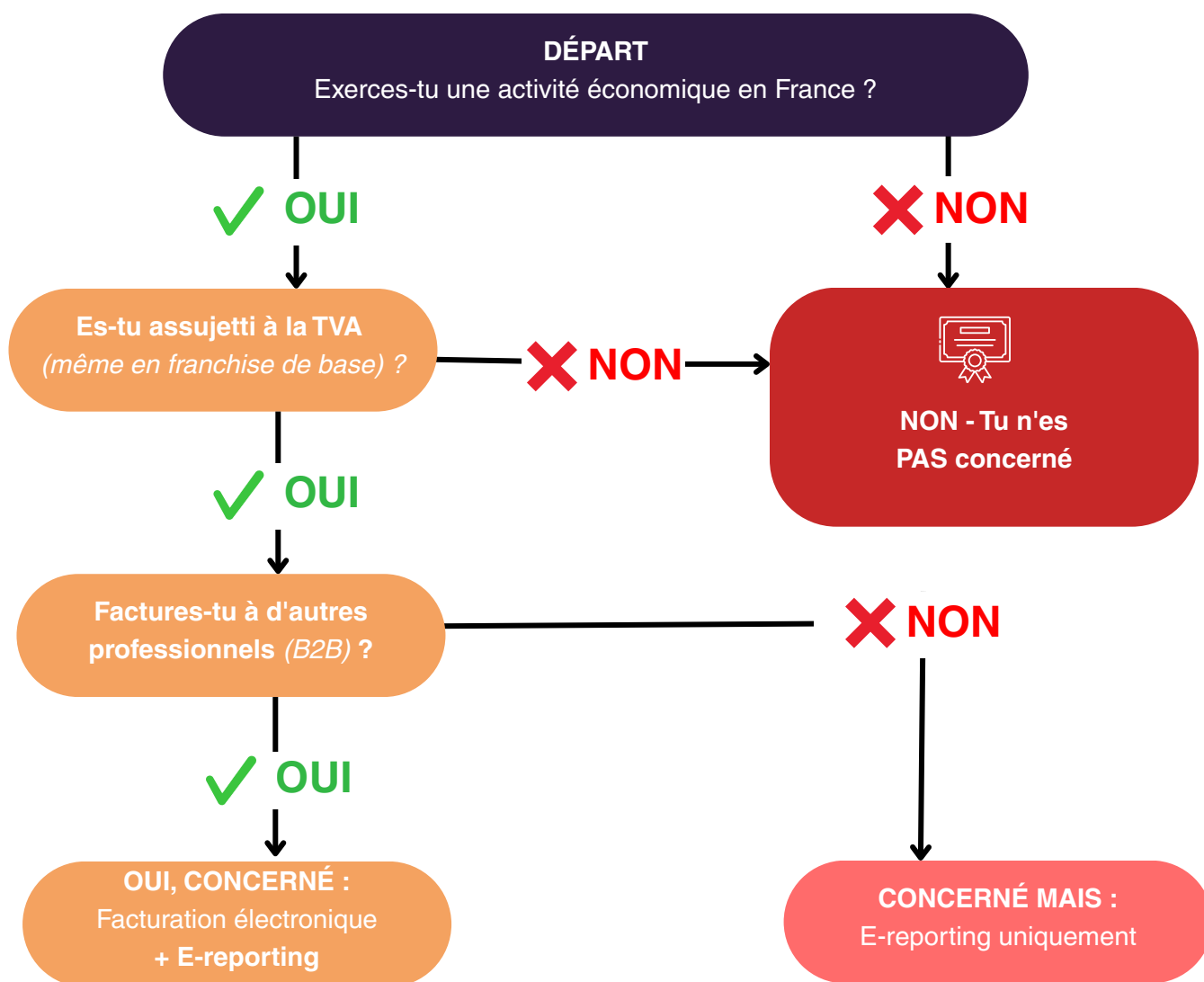


Schéma : Arbre décisionnel - Es-tu concerné par la facturation électronique ?

Detail par statut juridique

	Auto-entrepreneurs / Micro-entrepreneurs Concerné : OUI	Même en franchise en base de TVA. Etre exonéré de TVA ne signifie pas ne pas y être assujetti. Tu devras recevoir des factures électroniques dès sept. 2026 et en émettre dès sept. 2027.
	Fréelances et indépendants Concerné : OUI	Dès lors que tu émettes des factures à d'autres professionnels. Que tu sois développeur, graphiste, consultant ou traducteur.
	SARL, SAS, EURL, SASU Concerné : OUI	Toutes les formes de sociétés sont concernées, quelle que soit leur taille ou leur chiffre d'affaires.
	Professions libérales Concerné : OUI	Médecins, avocats, architectes, experts-comptables, consultants... Même si ton activité est exonérée de TVA (professions médicales), vérifie ton cas.
	Artisans et commerçants Concerné : OUI	Plombier, paysagiste, boulanger, coiffeur, maçon, carreleur, électricien, restaurateur... Si tu factures des pros, c'est la facturation électronique. Si tu ne factures que des particuliers, c'est le e-reporting.
	Associations Concerné : PARFOIS	Uniquement si elles sont assujetties à la TVA sur une partie de leur activité. Les associations purement non lucratives ne sont pas concernées.

PIEGE COURANT : "Je suis auto-entrepreneur en franchise de base de TVA, donc je ne suis pas concerné." **FAUX !** La franchise en base te dispense de **collecter** la TVA, mais tu restes **assujetti**. Tu es donc bien soumis à la réforme. C'est l'erreur n.1 des indépendants.

Les seules exceptions

- Les entreprises non assujetties à la TVA (très rare pour une activité commerciale)
- Les transactions hors B2B (ventes aux particuliers, exports, intracommunautaire) attention : le e-reporting reste obligatoire pour ces ventes
- Les opérations bancaires et financières
- Les opérations d'assurance exonérées

Les bases légales de la réforme

Pour ceux qui veulent comprendre le cadre juridique, voici les principaux textes qui fondent la réforme de la facturation électronique :

Texte	Contenu	Date
Loi de finances 2024 (art. 91)	Instaure l'obligation de facturation électronique B2B et de e-reporting	Dec. 2023
Décret n° 2024-1095	Fixe le calendrier définitif et les modalités d'application	Nov. 2024
Arrêté du 11 dec. 2024	Définit les conditions d'agrément des PA et les normes techniques	Dec. 2024
Loi de finances 2026	Renforce les sanctions et confirme le calendrier de septembre 2026/2027	Dec. 2025
Phase pilote PPF	Lancement opérationnel du portail et premiers tests grandeur nature	Fev. 2026

EN RÉSUMÉ

✓ Réforme fondée sur directive UE et décrets français progressifs

✓ Calendriers confirmés et respectés, pas de nouveau report prévu

✓ Phase pilote PPF lancée en février 2026 pour tester l'infrastructure

3

CHAPITRE

Les 3 formats de facture (spoiler : tu n'as rien à faire)

OK, ce chapitre a l'air technique. Mais en vrai, tu n'auras **jamais à choisir un format toi-même**. C'est ton appli qui s'en charge. Ce qu'on t'explique ici, c'est juste pour que tu comprennes les grandes lignes si ton comptable t'en parle.

■ ASTUCE TERRAIN :

Imagine 3 types de courrier : une carte postale (tout le monde peut la lire), un colis avec un code-barres (la Poste le scanne automatiquement), et un container maritime avec un manifeste de 200 pages (pour les multinationales). Les 3 formats de facture, c'est pareil. Toi, tu as besoin de la carte postale (Factur-X). Simple, lisible, suffisant.

1. Factur-X : celui qui te concerne (le plus simple)

EXEMPLE VISUEL : une facture Factur-X

Couche visible (PDF)	Couche invisible (XML)
Ce que tu vois : Facture N. 2026-001 Date : 15/03/2026 Client : Dupont SARL Montant HT : 1 500,00 euros TVA 20% : 300,00 euros Total TTC : 1 800,00 euros	<i>Ce que le logiciel lit :</i> <code><InvoiceNumber>2026-001</..> <IssueDate>2026-03-15</..> <BuyerName>Dupont SARL</..> <TaxAmount>300.00</..> <GrossAmount>1800.00</..> <VATRate>20</..></code>

Illustration : une facture Factur-X combine un PDF lisible et des données XML structurées

Factur-X, c'est comme un PDF amélioré. Quand tu l'ouvres, tu vois ta facture normalement (les montants, le client, la TVA...). Mais en plus, il y a des **données cachées à l'intérieur** que les logiciels peuvent lire automatiquement. C'est le format idéal pour toi, parce que :

- **Tu vois ta facture** comme un PDF normal, rien ne change pour toi
- **Les données se transmettent toutes seules** à ton comptable et aux impôts
- **C'est le moins cher** et le plus simple à mettre en place
- **C'est le format recommandé** pour les artisans, TPE et indépendants

Les 5 profils de Factur-X

Factur-X propose 5 niveaux de détail croissants :

Profil	Contenu	Adapté pour
Minimum	Très peu de données XML. Le PDF fait foi.	Micro-entreprises avec peu de factures
Basic WL	Données essentielles (montants, TVA, dates).	TPE, indépendants
Basic	Idem + références commande.	TPE avec suivi commandes
EN16931	Conforme européenne. Recommandé.	PME, entreprises avec clients UE
Extended	Données très complètes (remises, livraison...)	PME complexes, grandes entreprises

Les 2 autres formats : UBL et CII

UBL (Universal Business Language) : format 100% XML, standard européen utilisé pour les échanges transfrontaliers et les marchés publics. Déjà obligatoire en Italie, Belgique et Pays- Bas. Pas lisible directement par un humain — il faut un logiciel. Utile si tu travailles à l'export ou avec des marchés publics.

CII (Cross Industry Invoice) : format XML des Nations Unies, conçu pour des transactions très complexes (multi-devises, livraisons partielles...). Jusqu'à 2 000 champs personnalisables. Réservé aux grandes entreprises. **Si tu es artisan ou TPE, oublie-le.**

CONSEIL :

Si tu es une TPE, un auto-entrepreneur ou une PME sans besoins internationaux complexes, choisis Factur-X (profil Basic WL ou EN16931). C'est le format le plus simple, le moins coûteux, et il est parfaitement conforme.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Une facture électronique contient entre 161 et plus de 700 champs de données (appelés "BT" pour Business Terms dans le jargon technique). Pas de panique : tu n'as absolument rien à remplir toi-même. Ces données sont générées automatiquement par ton logiciel de facturation en fonction de tes contraintes métier. Toi, tu vois ta facture normale. Le logiciel s'occupe du reste.

En pratique : quel format choisir ?

Rassure-toi : dans la grande majorité des cas, tu n'auras pas à choisir manuellement le format de tes factures. C'est ton logiciel ou ta PA qui le fera pour toi. Néanmoins, voici un guide simplifié pour comprendre quelle option convient à ta situation :

Ton profil	Format recommandé	Pourquoi
Auto-entrepreneur, peu de factures	Factur-X Minimum ou Basic WL	Le plus simple, tu vois un PDF normal. Parfait pour débiter.
TPE / freelance avec 10-50 factures/mois	Factur-X Basic ou EN16931	Bon données / simplicité équilibre. pour 95% des cas suffisant.
PME avec clients européens	UBL ou Factur-X EN16931	UBL est le standard européen, déjà obligatoire dans plusieurs pays UE.
PME avec ERP / besoins complexes	UBL ou CII selon l'ERP	Vérifie les formats supportés par ton ERP. Souvent paramétrable.
Grande entreprise / marchés publics	UBL (privilégié par l'Etat)	C'est le format de référence pour la commande publique en France et UE.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

1. Il existe 3 formats de facture électronique : Factur-X, UBL et CII
2. **Factur-X est le meilleur choix** pour les indépendants et TPE
3. Tu n'as pas besoin de choisir le format toi-même : ton logiciel le fait
4. Le format n'a aucun impact sur le contenu de ta facture, juste sur la façon dont elle est transmise

■ ASTUCE TERRAIN

En résumé, retiens juste ça : ton logiciel ou ta Plateforme Agréée s'occupe du format à ta place. Tu n'as rien à configurer toi-même. Factur-X sera le choix par défaut dans 90% des cas. Le seul moment où tu pourrais avoir besoin d'un autre format (UBL), c'est si tu travailles avec des marchés publics. Et même dans ce cas, c'est ton outil qui gère.

4

CHAPITRE

PPF, PA, SC : c'est quoi tout ce bazar ?

C'est le moment où tu te dis "PPF, PA, SC, PDP... j'y comprends rien". Normal. On va te l'expliquer comme si c'était **La Poste pour tes factures**. Tu vas voir, c'est beaucoup plus simple que les sigles ne le laissent croire.

■ ASTUCE TERRAIN

Pense à La Poste. Aujourd'hui, pour envoyer une facture, tu l'imprimes et tu la postes, ou tu la scannes et tu l'envoies par email. Avec la réforme, c'est pareil mais en mieux : ta facture part par un **facteur numérique officiel** (ta Plateforme Agréée). Le facteur vérifie que tout est en ordre, livre la facture au bon destinataire, te donne un accusé de réception, et garde une copie pendant 10 ans. **Et tout ça se fait en quelques secondes.**

EVOLUTION DES TERMES

Tu verras encore les anciens termes PDP (Plateforme de Dématérialisation Partenaire) et OD (Opérateur de Dématérialisation) dans beaucoup d'articles. Depuis 2025, les termes officiels sont PA (Plateforme Agréée) SC (Solution et Compatible). Ce guide utilise les termes actuels.

Le PPF : le standard téléphonique des factures

Le PPF (Portail Public de Facturation), c'est **l'annuaire**. C'est lui qui sait quelle plateforme tu utilises, et quelle plateforme utilise ton client. Quand tu envoies une facture, c'est le PPF qui "route" ta facture vers le bon destinataire.

Bonne nouvelle : tu n'as rien à faire avec le PPF au quotidien. Tu t'y inscrites une seule fois pour dire "je suis chez telle Plateforme Agréée", et après, tout se fait en coulisses. Tu n'y retourneras probablement jamais.

La PA : ton appli de facturation officielle

Concrètement, ta PA fait tout pour toi :

- **Création** : Génère tes factures dans le format conforme (Factur-X, UBL ou CII)
- **Envoi** : Transmet la facture à la PA de ton destinataire via le réseau officiel
- **Réception** : Reçoit les factures émises par tes fournisseurs et les met à ta disposition
- **Contrôles** : Vérifie la conformité de chaque facture (mentions obligatoires, format, etc.)
- **Transmission DGFIP** : Envoie automatiquement les données à l'administration fiscale
- **Archivage légal** : Conserve tes factures pendant 10 ans minimum (obligation légale)
- **Suivi des statuts** : T'informe en temps réel : émise, reçue, acceptée, rejetée, payée

Les SC : les logiciels "presque complets"

Certains logiciels (comme Freebe ou Henrii) ne sont pas eux-mêmes agréés, mais ils ont un **partenariat avec une PA**. En pratique, ça ne change rien pour toi : tu travailles dans ton logiciel comme d'habitude, et la PA fait la transmission en coulisses.

Si tu utilises déjà un logiciel de facturation, vérifie s'il est PA ou s'il a un partenariat. Dans la plupart des cas, tu n'auras rien à changer.

C'est la seule chose que tu dois choisir. Ta Plateforme Agréée (PA), c'est ton appli de facturation. C'est elle qui crée, envoie, reçoit et archive tes factures. Il y en a **plus de 100** en France. Certaines sont gratuites. On les compare toutes au chapitre 5.

Le trajet de ta facture (en 5 secondes)

Flux 1 — "Tu envoies une facture"



Flux 2 — "Tu reçois une facture"



Schéma : Circuit complet d'une facture électronique en France

LE PLUS SIMPLE : Si tu choisis une appli comme Pennylane, Indy, Tiime ou Qonto, c'est à la fois ton logiciel de facturation ET ta Plateforme Agréée. Tu crées ta facture, tu cliques "envoyer", et c'est fait. C'est comme ça que Thomas (le paysagiste du chapitre 1) fait ses factures sur son téléphone entre deux chantiers.

Comment choisir entre PA et SC ?

Choisir une PA directe

Tu n'as pas de logiciel de comptabilité actuel, ou tu es prêt à en changer. Solution tout-en-un, plus simple. Ex : Pennylane, Indy, Tiime, Qonto.

Garder ton logiciel (SC) + PA

Tu as déjà un logiciel que tu maîtrises. Vérifie qu'il a un partenariat PA. La PA travaille en arrière-plan. Ex : ton logiciel actuel + Chorus PA.

Comment désigner sa PA : les étapes pratiques

La désignation de ta Plateforme Agréée dans l'annuaire central est une étape **obligatoire**. Voici comment procéder concrètement :

Choisis ta PA : en comparant les solutions (voir chapitre 5). Inscris-toi sur la plateforme de ton choix et crée ton compte entreprise.

Rends-toi sur le portail Chorus Pro : (portail-chorus-pro.gouv.fr). C'est ici que se gère l'annuaire central des entreprises.

Identifie-toi : avec tes identifiants FranceConnect ou crée un compte si tu n'en as pas encore.

Désigne ta PA : dans l'annuaire. Tu devras indiquer le SIREN de ta PA. Cette information est fournie par ta PA lors de ton inscription.

Confirme la désignation : . Ta PA recevra une notification et ton annuaire sera mis à jour. Tes fournisseurs pourront alors voir vers quelle PA acheminer tes factures.

IMPORTANT : Sans cette désignation dans l'annuaire, tes fournisseurs ne pourront pas t'envoyer de factures électroniques. Tu risques une amende de **500 euros** après mise en demeure restée sans réponse pendant 3 mois. Ne néglige pas cette étape !

Combien de PA sont disponibles ?

Au 1er trimestre 2026, **plus de 100 Plateformes Agréées** ont été immatriculées par l'administration fiscale. Ce nombre continue de croître. Parmi elles, on retrouve aussi bien des acteurs historiques de la comptabilité (Sage, Cegid) que des fintech innovantes (Pennylane, Qonto, Indy) et des spécialistes de la dématérialisation (Yooz, Esker, Docaposte).

Cette diversité est une bonne nouvelle pour toi : la concurrence entre PA garantit des prix compétitifs et des services adaptés à chaque taille d'entreprise. N'hésite pas à négocier et à comparer les offres.

5

CHAPITRE

Quelle appli choisir ? Le comparatif honnête

C'est LA question : **qu'est-ce que j'installe ?** On a testé et comparé les principales solutions. On te donne un avis honnête, sans publicité cachée, adapté à ton profil et à ton budget.

■ ASTUCE TERRAIN

Pour un artisan ou indépendant qui fait moins de 50 factures/mois, il existe des solutions 100% gratuites (Tiime, Henri,Facture.net). Pas besoin de sortir la carte bleue. Commence par là, et tu verras si tu as besoin de plus.

Les 6 critères pour bien choisir**Prix**

Gratuit, par facture, ou abonnement ? Attention aux frais cachés. Pour un artisan, commence toujours par les solutions gratuites.

**Statut PA**

Est-ce une vraie Plateforme Agréée, ou faut-il en ajouter une en plus ? (Moins de paperasse si c'est une PA directe.)

**Simplicité**

Est-ce que tu peux faire une facture depuis ton téléphone en 2 minutes ? Si c'est compliqué, passe ton chemin.

**Compatibilité**

Ça marche avec ton comptable ? Ta banque ? Ton logiciel actuel ? C'est essentiel.

**Aide en français**

Si tu bloques, tu peux appeler quelqu'un ? Il y a un chat ? Des tutos vidéo ? C'est important quand on débute.

**Appli mobile**

Tu es souvent sur le terrain ? Vérifie qu'il y a une appli mobile pour faire tes factures depuis ton téléphone.

METHODOLOGIE DE NOTATION :

Chaque solution a été évaluée sur 6 critères pondérés : simplicité d'utilisation (25%), rapport qualité/prix (20%), statut PA et conformité (20%), qualité du support client (15%), compatibilité avec les outils existants (10%) et pérennité de l'éditeur (10%). Les notes reflètent notre analyse indépendante basée sur les fonctionnalités annoncées, les retours utilisateurs et les tests effectués en février-mars

Tarifs vérifiés en mars 2026 — consulte les sites officiels pour les prix actualisés.

Pour les auto-entrepreneurs et TPE (0-10 salariés)

Sans option de déclaration fiscale

Solution	PA	Prix	Points forts	Note
Tiime	OUI	Gratuit à 15 euros/mois	Version gratuite généreuse, très accessible, communauté active. Précompta uniquement	9/10
iPaidThat	OUI	10 à 30 €/mois	Automatisation IA des notes de frais et factures	8/10
Qonto	OUI	9 à 39 €/mois	Banque, facturation tout-en-un, carte entreprise incluse	8/10
Freebe	VIA PA	9 à 29 €/mois	Spécialiste micro-entrepreneurs, suivi URSSAF	8/10
MyFacturation	VIA PA	Gratuit à 20 euros/mois	Ultra simple, faits pour les débutants, aucune connaissance requise	7,5/10
Henrri	VIA PA	Gratuit	Totalement gratuit, fonctionnalités de bases suffisantes	7/10
Facture. net	VIA PA	Gratuit	En ligne, sans inscription complexe, bon pour démarrer	7/10

Pour les auto-entrepreneurs et TPE (0-10 salariés)

Avec option de déclaration fiscale

Solution	PA	Prix	Points forts	Note
Indy	OUI	Gratuit à 25 euros/mois	Interface ultra-simple, idéal indépendants, comptabilité intégrée	9/10
Pennylane	OUI	14 à 49 €/mois	Comptabilité collaborative avec expert-comptable, populaire	8,5/10
Abby	VIA PA	17 à 35 €/mois	Solution tout-en-un pour freelances (devis, factures et compta)	7,5/10

Pour les PME (10-250 salariés)

Solution	PA	Prix	Points forts	Note
Sage	OUI	A partir de 50 euros/mois	Référence compatibilisé en PME, écosystème, formation	9/10
Cegid	OUI	Sur devis	ERP complet, très répandu, accompagnement personnalisé	9/10
Yooz	OUI	Sur devis	Automatisation IA, gestion des fournisseurs, OCR avancé	8,5/10
Dext	VIA PA	30 à 60 €/mois	Collecte automatique de factures, OCR, intégration comptable	8/10
Quadient	OUI	Sur devis	Spécialiste dématérialisation depuis 20 ans, fiable et robuste	8/10
Esker	OUI	Sur devis	Solution complète order-to-cash, comptes et ETI	8/10
Docaposte	OUI	Sur devis	Filliale La poste, confiance, archivage certifié	7,5/10
EBP	OUI	A partir de 30 euros/mois	Solution française populaire, bonne pour PME classiques	7,5/10

Pas le temps de tout lire ? Voilà le résumé

Ta situation	Notre recommandation
Auto-entrepreneur débutant	Tiime (gratuit) ou Henrri (gratuit)
Freelance / indépendant	Indy ou Freebe (comptabilité + facturation)
TPE avec expert-comptable	Pennylane (collaboration comptable optimale)
TPE voulant banque + facturation	Qonto (tout-en-un bancaire)
PME avec ERP existant	Vérifie si ton ERP est PA, sinon Sage ou Cegid
PME avec gros volumes	Yooz ou Esker (automatisation IA)

■ ASTUCE TERRAIN

Avant de changer quoi que ce soit, vérifie si ton logiciel actuel est déjà compatible. Appelle ton éditeur ou ton comptable. Tu n'as peut-être rien à changer ! Et si tu dois choisir une nouvelle appli, teste les **versions gratuites** d'abord.

Les 10 questions à poser avant de choisir ta PA

Avant de t'engager avec une Plateforme Agréée, pose-lui ces 10 questions essentielles. Les réponses t'aideront à éviter les mauvaises surprises :

Catégorie 1 : Conformité

- Etes-vous officiellement immatriculée comme Plateforme Agréée par l'administration fiscale ? (demandez le numéro d'agrément)
- Quels formats de facture supportez-vous ? (Factur-X, UBL, CII - vérifie que Factur-X est disponible)

Catégorie 2 : Coût & engagement

- Quel est le coût réel tout compris ? (abonnement + coût par facture + archivage + options)
- Y a-t-il un engagement de durée minimum ? (évitez les engagements de plus de 12 mois)
- Proposez-vous une migration gratuite de mes données existantes ? (contacts, historique de factures)
- Quel est le niveau de support client ? (horaires, canaux : téléphone, chat, email, délai de réponse)

Catégorie 3 : Fonctionnalités

- Mon logiciel de comptabilité actuel est-il compatible avec votre plateforme ? (API, connecteurs)
- Gérez-vous le e-reporting en plus de la facturation électronique ?
- Comment fonctionne l'archivage légal ? Est-il inclus dans le prix pour 10 ans ?
- Proposez-vous une période d'essai gratuite ? (teste avant de t'engager)

■ ASTUCE TERRAIN

Imprime cette liste et emmène-la quand tu appelles une PA ou que tu rencontres un commercial. Tu auras l'air d'un pro — et tu éviteras les mauvaises surprises.

Analyse de coût : investissement vs économies

Beaucoup d'entrepreneurs voient la facturation électronique comme un coût supplémentaire. En réalité, c'est un investissement qui se rentabilise rapidement :

Poste	Avant (papier/PDF email)	Après (e-facture)	Economie
Coût par facture émise	10 à 15 euros	0,20 à 1 euro	80 à 95%
Temps de traitement	10-15 min/factu	2-3 min/facture	75 à 80%
Délai de paiement moyen	45 à 60 jours	30 à 40 jours	15 à 20 jours
Taux d'erreur saisie	5 à 10%	Moins de 0,5%	90 à 95 %
Archivage (10 ans)	Espace physique + risque perte	Automatique sécurisé	100 %

Coût annuel AVANT : 20 factures x 12 euros x 12 mois = 2 880 euros (impression, envoi, temps de saisie, archivage).

Coût annuel APRES : abonnement PA ~20 euros/mois = **240 euros/an.**

Economie annuelle nette : 2 640 euros, soit un retour sur investissement immédiat. Et cela sans compter la réduction des impayés et l'amélioration de ta trésorerie.

BONNE NOUVELLE :

La facturation électronique n'est pas un coût, c'est un investissement rentable dès le premier mois. Même les solutions gratuites (Tiime, Henri) offrent un service largement suffisant pour un auto-entrepreneur.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon une étude de la DGFIP, **65% des TPE n'ont pas encore commencé leur transition** vers la facturation électronique (données janvier 2026). Cela signifie que si tu agis maintenant, tu fais partie des entreprises les mieux préparées. Les PA seront submergées de demandes à la rentrée — commence dès aujourd'hui pour éviter les files d'attente.

6

CHAPITRE

Ton plan d'action en 7 étapes simples

Voilà le moment concret. C'est parti, on y va étape par étape. Prends un café, installe-toi, et coche chaque point au fur et à mesure. Un rétro-planning complet est en Annexe 3.

BONNE NOUVELLE :

Si tu commences maintenant, **tu as 5 mois devant toi**. C'est largement suffisant. Stéphane (le paysagiste) a fait toute sa transition en une soirée + 15 minutes sur Chorus Pro. N'attends pas l'été : les plateformes seront submergées de demandes en juin.

DIAGNOSTIC*Avril*

Fais le point sur ta situation

TEST*Avril-Mai*

Teste la solution avec des vraies factures

CONFIG*Mai-Juin*

Paramètre ton outil et tes modèles

GO LIVE*Juil.-Août*

Informe tes partenaires : c'est prêt !

**CHOIX PA***Avril*

Compare et choisis ta plateforme

ANNUAIRE*Mai*

Inscris-toi sur Chorus Pro

ESSAI REEL*Juin-Juil.*

Envoie et reçois de vraies factures

Vue d'ensemble : les 7 étapes de ta transition - détail ci-dessous

1

ETAPE 1 : Fais le diagnostic de ta situation*Echéance recommandée : Avril 2026*

- ☐ Combien de factures émet-tu par mois ? (B2B et B2C)
- ☐ Combien de factures reçois-tu de tes fournisseurs ?
- ☐ Quel logiciel utilises-tu actuellement pour facturer ?
- ☐ Ton expert-comptable est-il informé de la réforme ?
- ☐ As-tu des besoins spécifiques (multi-devises, secteur réglementé, export) ?

2

ETAPE 2 : Identifie ta future Plateforme Agréée*Echéance recommandée : Avril 2026*

- ☐ Vérifie si ton logiciel actuel est PA ou partenaire d'une PA.
- ☐ Consulte le comparatif du chapitre 5 et sélectionne 2-3 options.
- ☐ Contacte ton expert-comptable pour sa recommandation.
- ☐ Vérifie la compatibilité avec tes outils existants.

3

ETAPE 3 : Teste la solution retenue*Echéance recommandée : Avril-Mai 2026*

- ☐ Inscris-toi à l'essai gratuit (la plupart en proposant un).
- ☐ Crée une facture test et envoie-la.
- ☐ Teste la réception d'une facture entrante.
- ☐ Évalue la simplicité d'utilisation au quotidien.
- ☐ Vérifie l'export comptable et l'intégration.

4

ETAPE 4 : Inscris-toi à l'annuaire central*Echéance recommandée : Mai 2026*

- ☐ Enregistre ton entreprise dans l'annuaire du PPF.
- ☐ Désigne ta PA officielle pour la réception.
- ☐ C'est une étape OBLIGATOIRE : sans inscription, tes fournisseurs ne pourront pas t'envoyer de factures.

5

ETAPE 5 : Paramètre ton outil*Echéance recommandée : Mai-Juin 2026*

- ☐ Configure tes informations : SIREN, adresse, coordonnées bancaires, TVA.
- ☐ Importe tes contacts clients et fournisseurs.
- ☐ Crée tes modèles de factures personnalisés.
- ☐ Paramètre le format (Factur-X recommandé pour les TPE).
- ☐ Configure les notifications et les rappels.

6

ETAPE 6 : Effectue un test en conditions réelles*Echéance recommandée : Juin-Juillet 2026*

- ☐ Envoie une vraie facture à un partenaire de confiance.
- ☐ Demande à un fournisseur de t'envoyer une facture électronique test.
- ☐ Vérifie que les données arrivent correctement dans ta comptabilité.
- ☐ Identifie et corrige les éventuels problèmes.

7

ETAPE 7 : Informe tes partenaires commerciaux*Echéance recommandée : Juillet-Août 2026*

- ☐ Préviens tes clients et fournisseurs de ta PA et de ta disponibilité.
- ☐ Communique tes nouvelles coordonnées de facturation.
- ☐ Mets à jour tes conditions générales de vente si nécessaire.
- ☐ Prévois un message d'accompagnement pour rassurer tes partenaires.

CHECKLIST COMPLETE EN ANNEXE 4 : Retrouve la checklist détaillée de 22 points à cocher en Annexe 4 de ce guide. Imprime-la et coche chaque point au fur et à mesure de ta progression. Si tous les points sont cochés, tu es prêt pour le 1er septembre.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entreprises qui seront **100% conformes** dès septembre 2026 auront un **avantage concurrentiel majeur**. Elles pourront travailler avec davantage de clients en B2B, améliorer leur trésorerie et renforcer leur crédibilité. Sois dans les premiers, pas dans les retardataires.

Conseils d'expert pour une transition réussie

Au-delà des 7 étapes, voici les conseils tirés de l'expérience des entreprises qui ont déjà fait la transition avec succès :

Implique ton expert-comptable dès le départ

Ton expert-comptable est ton meilleur allié dans cette transition. Il connaît ta situation fiscale, tes volumes de facturation et peut te recommander la solution la plus adaptée. De plus, la plupart des cabinets comptables ont déjà signé des partenariats avec des PA, ce qui peut te simplifier la vie. Prends rendez-vous avec lui dès ce mois-ci.

Commence par la réception pas par l'émission

Même si ton obligation d'émission n'arrive qu'en septembre 2027 (pour les TPE/PME), concentre-toi d'abord sur la **réception** qui sera obligatoire pour tous dès septembre 2026. C'est aussi plus simple : il suffit de désigner ta PA dans l'annuaire. L'émission viendra ensuite naturellement.

Profite de la phase pilote

La phase pilote lancée en février 2026 permet de tester le système en conditions réelles. Si ta PA y participe, profite-en pour te familiariser avec les outils et identifier les éventuels problèmes avant le rush de septembre.

Ne change pas tout d'un coup

Si tu as déjà un logiciel de comptabilité ou de facturation, vérifie d'abord s'il est compatible avant de tout changer. La plupart des éditeurs ont mis à jour leurs solutions. Migrer inutilement peut générer du stress et erreurs.

Prépare un message type pour tes partenaires

Rédige un email standard à envoyer à tes clients et fournisseurs pour les informer de ta PA et de tes nouvelles coordonnées de facturation. Envoie-le suffisamment tôt (juillet-août 2026) pour que tout le monde soit prêt le jour J.

Garde une trace de ton ancien système

Pendant les premiers mois, conserve ton ancien processus de facturation en parallèle. Cela te permettra de comparer, de corriger les erreurs et de t'assurer que rien n'est perdu. Prévois au moins 3 mois de période de transition.

■ ASTUCE TERRAIN

Tu peux déléguer entièrement le choix de ta PA à ton expert-comptable. Beaucoup de cabinets ont déjà signé des partenariats avec des Plateformes Agréées (Pennylane, Dext, Sage...) et proposent un service d'accompagnement clé en main. Certains te proposent même de signer un "mandat PA" : tu les autorises à choisir et configurer ta plateforme pour toi. C'est souvent la solution la plus simple si tu as déjà une relation de confiance avec ton comptable.

7

CHAPITRE
Les erreurs à éviter (et ce que tu risques)

On ne va pas te faire peur pour rien. Mais il faut que tu saches ce qui se passe si tu ne fais rien. Et surtout, les erreurs que font la plupart des artisans et indépendants — pour que toi, tu les évites.

Les sanctions prévues par la loi

15€
par mention manquante
plafond 15 000€/an

50€
par facture non électronique
plafond 15 000€/an

500€
non-désignation PA
après mise en demeure

1 000€
récidive PA
tous les 3 mois

15 000€
plafond annuel maximum
cumul des amendes

REFERENCES JURIDIQUES :

Les sanctions sont prévues par l'article **1737-II bis du CGI** (amende de 50€ par facture non émise au format électronique), l'article **1737-II ter** (500€ pour non-désignation de PA), et l'article **1788 D du CGI** (manquement au e-reporting). Le plafond annuel de 15 000€ est fixé par l'article **1737-II bis alinéa 2**. L'amende de 15€ par mention manquante découle de l'article **1737-I du CGI**.

Détail complet sous forme de tableau :

Infraction	Amende	Plafond annuel	A partir de
Non-émission de facture électronique	50 euros par facture	15 000 euros	Sept. 2026 (GE/ETI) Sept. 2027 (TPE/PME)
Non-désignation d'une PA	500 euros (après mise en demeure 3 mois)	-	Sept. 2026
Récidive non-désignation PA	1 000 euros (tous les 3 mois)	-	Sept. 2026
Manquement e-reporting	500 euros par transmission	15 000 euros	Sept. 2026
Défaut de mentions obligatoires	15 euros par mention manquante	15 000 euros	Sept. 2026

BONNE NOUVELLE :

Le droit à l'erreur existe. En cas de première infraction, si tu corriges spontanément ou dans les **30 jours suivant la demande de l'administration**, aucune sanction ne sera appliquée. Mais ne compte pas là-dessus comme stratégie !

Les 5 erreurs les plus courantes

x**Erreur 1 : Croire que le PDF par email suffit**

Un PDF envoyé par email n'est PAS une facture électronique au sens de la loi. Il faut un format structuré (Factur-X, UBL ou CII) transmis via une PA. C'est LA confusion n°1 — et elle peut te coûter **50€ par facture**.

x**Erreur 2 : Attendre le dernier moment**

Les PA seront submergées de demandes à la rentrée 2026. Délais de configuration de plusieurs semaines, bugs de rodage, support saturé. Ceux qui s'y prennent maintenant auront le choix et la tranquillité.

x**Erreur 3 : Ne pas s'inscrire à l'annuaire central**

Sans inscription dans l'annuaire du PPF (via Chorus Pro), tes fournisseurs ne pourront pas t'envoyer de factures électroniques. Et toi, tu risques **500€ d'amende**. C'est l'étape que tout le monde oublie.

x**Erreur 4 : Choisir un outil sans vérifier le statut PA**

Si ton logiciel n'est pas PA et n'a pas de PA partenaire, tes factures ne seront pas transmises légalement. Vérifie ce point AVANT de t'engager — consulte le chapitre 5 de ce guide.

x**Erreur 5 : Oublier le e-reporting**

Même si tu n'as que des clients particuliers (B2C) ou à l'export, tu dois transmettre tes données de vente à l'administration. C'est une obligation distincte de la facturation électronique — et les sanctions sont les mêmes.

Simulation : combien pourrais-tu payer ?

Scénario	Calcul	Montant
Auto-entrepreneur : 10 factures/mois non conformes pendant 6 mois	60 factures x 50 euros	3 000 euros
TPE : 50 factures/mois non conformes pendant 3 mois + non-désignation PA	150 x 50 euros + 500 euros	8 000 euros
PME : 200 factures/mois non conformes pendant 3 mois	600 x 50 euros (plafonnés)	15 000 euros

COMPARAISON :

Le coût de mise en conformité (entre 0 et 50 euros/mois pour une TPE) est dérisoire comparé au risque d'amendes. Investir 30 minutes maintenant pour lire ce guide et 2 heures pour configurer ta PA peut t'éviter des milliers d'euros de pénalités.

Les 19 mentions obligatoires sur les factures

Avec la réforme, les mentions obligatoires évoluent. Une facture non conforme peut entraîner une amende de **15 euros par mention manquante** (plafonnée à 15 000 euros par an). Voici la liste complète à vérifier :

N°	Mention obligatoire	Détail
1	Date d'émission	Date à laquelle la facture est établie.
2	Numéro de facture	Numéro unique et séquentiel, sans rupture de numérotation.
3	Nom et adresse vendeur	Dénomination sociale, adresse du siège social.
4	SIREN vendeur	Numéro d'identification à 9 chiffres.
5	N° TVA intracommunautaire	Du vendeur ET de l'acheteur (si applicable).
6	Nom et adresse acheteur	Dénomination sociale et adresse de livraison si différente.
7	SIREN acheteur (NOUVEAU)	NOUVEAU-obligatoire sur toutes les factures B2B.
8	Désignation produits/services	Description précise de chaque bien ou service.
9	Quantité et prix unitaire HT	Pour chaque ligne de la facture.
10	Taux de TVA applicable	Pour chaque ligne (20%, 10%, 5,5%, 2,1% ou exonéré).
11	Montant total HT	Regroupement par taux de TVA.
12	Montant total de TVA	Somme de tous les montants de TVA.
13	Montant total TTC	Somme HT + TVA.
14	Date de livraison ou d'exécution	Si différente de la date d'émission.
15	Conditions de paiement	Délai de paiement, pénalités de retard, escompte.
16	Adresse livraison (NOUVEAU)	NOUVEAU — si différente de l'adresse de facturation.
17	Indemnité forfaitaire recouvrement	Montant fixe de 40 € obligatoire sur toute facture B2B (art. L441-10 C.com.).
18	Catégorie de l'opération (NOUVEAU)	NOUVEAU — Préciser s'il s'agit d'une livraison de bien, d'une prestation de services, ou d'une opération mixte.
19	Référence d'exonération TVA	NOUVEAU — Si l'opération est exonérée de TVA (ex : franchise en base, art. 261 CGI), la référence doit être indiquée.

■ ASTUCE TERRAIN

La bonne nouvelle, c'est que ta PA ou ton logiciel de facturation se charge de vérifier automatiquement la présence de toutes ces mentions obligatoires. Si une mention manque, tu seras alerté avant l'envoi. C'est l'un des grands avantages de la facturation électronique par rapport au PDF manuel.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

La norme NF 461 est la certification française qui garantit que ton logiciel ou ta PA respecte TOUS les standards techniques et légaux de la facturation électronique. Si tu choisis une solution certifiée NF 461, tu es 100% sûr de la conformité.

8

CHAPITRE

FAQ : tes 16 questions les plus fréquentes**Q1. Je suis auto-entrepreneur en franchise de TVA. Suis-je concerné ?**

Oui. La franchise en base te dispense de collecter la TVA, mais tu n'es pas en dehors de la réforme pour autant. Tu es concerné par l'obligation de recevoir des factures électroniques dès septembre 2026, et par celle d'en émettre dès septembre 2027. Tu devras aussi transmettre tes données de ventes via le e-reporting.

Q2. Combien ça va me coûter ?

Pour un auto-entrepreneur ou une TPE, les solutions commencent à 0 euro (versions gratuites comme Tiime ou Henrri) et vont jusqu'à 30-50 euros/mois pour les outils complets avec comptabilité intégrée. Comptez entre 50 et 200 euros/mois selon tes volumes et tes besoins.

Q3. Est-ce que mon logiciel de comptabilité actuel suffira ?

Ça dépend. Contacte ton éditeur pour savoir s'il est PA ou partenaire d'une PA. La plupart des grands éditeurs (Sage, Cegid, Pennylane...) sont déjà conformes ou le seront d'ici septembre 2026.

Q4. Je n'ai que des clients particuliers. Suis-je concerné ?

Pour la facturation électronique B2B, non. Mais tu es concerné par transmettre tes données de ventes B2C à l'administration via ta PA.

Q5. Que se passe-t-il si mon fournisseur n'est pas prêt ?

Ton fournisseur risque une amende. De ton côté, assure-toi d'avoir désigné ta PA pour recevoir des factures électroniques le moment venu.

Q6. Comment gérer les factures récurrentes (abonnements)

Les factures récurrentes sont soumises aux mêmes obligations. La bonne nouvelle : la plupart des PA permettent d'automatiser les factures récurrentes. Tu configures un modèle une fois, et la facture est générée et transmise automatiquement chaque mois. C'est même plus simple qu'avant.

Q7. Dois-je archiver mes factures électroniques ?

Oui, pendant au moins 10 ans (obligation légale). Ta PA devrait proposer un archivage conforme, c'est-à-dire un stockage sécurisé garantissant l'intégrité, la lisibilité et la traçabilité de tes factures pendant toute la durée de conservation. Vérifie ce point lors du choix de ta solution : l'archivage doit être inclus dans le prix ou clairement chiffré. Certaines PA proposent un archivage certifié NF461, ce qui constitue un gage de qualité supplémentaire. Attention : les factures stockées sur ton disque dur ou dans ta boîte email ne constituent PAS un archivage légal conforme.

Q8. J'ai plusieurs activités. Dois-je avoir plusieurs PA ?

Non, une seule PA peut gérer l'ensemble de tes activités. Vérifie qu'elle gère bien tous tes cas (TVA sur marge, exonération, régimes spéciaux, etc.).

Q9. Mon expert-comptable peut-il gérer ça pour moi ?

En partie, oui. Ton expert-comptable peut te conseiller sur le choix de ta PA, paramétrer ta solution et même gérer la facturation électronique via sa propre plateforme. Beaucoup de cabinets comptables ont déjà signé des partenariats avec des PA (Pennylane, Dext, Sage...). Discutes-en avec lui rapidement : c'est souvent la solution la plus simple, surtout si tu as déjà une relation de confiance. Cependant, garde à l'esprit que c'est ton entreprise qui reste responsable de la conformité. Même si ton comptable gère l'opérationnel, assure-toi de comprendre le processus.

Q10. Y a-t-il une aide financière pour la transition ?

Pas d'aide spécifique dédiée à ce jour, mais renseigne-toi auprès de ta CCI, de France Num, ou de ton OPCO pour d'éventuels dispositifs d'accompagnement numérique.

Q11. Par où commencer dès aujourd'hui ?

Etape 1 : lis ce guide en entier (tu y es presque !). Etape 2 : identifie si ton logiciel actuel est PA ou partenaire d'une PA en le contactant. Etape 3 : si tu n'as pas de logiciel, teste 2-3 solutions gratuites du chapitre 5. Etape 4 : inscris-toi à l'annuaire central du PPF via Chorus Pro. Etape 5 : suis le plan d'action détaillé du chapitre 6 avec son rétro-planning mois par mois. Le plus important est de commencer maintenant, même si c'est juste 30 minutes pour lire et se renseigner.

Q12. La facturation électronique protège-t-elle mieux contre les impayés ?

Indirectement, oui, et c'est l'un des avantages les plus appréciés par les petites entreprises. Chaque facture a un cycle de vie visible en temps réel : émise, transmise, reçue, acceptée ou rejetée, puis payée. Ton client ne pourra plus dire "je n'ai pas reçu la facture" puisque la réception est tracée automatiquement. De plus, certaines PA proposent des fonctions de relance automatique : si une facture n'est pas payée à l'échéance, un rappel est envoyé automatiquement. La traçabilité complète facilite aussi les procédures de recouvrement en cas de litige, car tu disposes de preuves irréfutables.

Q13. Que se passe-t-il si je change de PA en cours de route ?

C'est tout à fait possible. Tu devras mettre à jour ta désignation dans l'annuaire central du PPF (via Chorus Pro) pour indiquer ta nouvelle PA. Tes fournisseurs seront automatiquement redirigés. Pense à exporter tes données et à vérifier que ta nouvelle PA reprend bien l'archivage légal de tes anciennes factures. Prévois une période de transition de 1 à 2 semaines.

Q14. Dois-je modifier mes CGV suite à la réforme ?

Oui, c'est recommandé. Tes Conditions Générales de Vente doivent mentionner que tes factures seront désormais transmises par voie électronique via une Plateforme Agréée. Ajoute également les coordonnées de ta PA et précise les modalités de réception. Ton expert-comptable ou un avocat peut t'aider à rédiger cette mise à jour.

Q15. Que faire si un client refuse de passer à l'électronique ?

Il n'a pas le choix : c'est une obligation légale. Si ce client est un professionnel, il doit pouvoir recevoir des factures électroniques dès septembre 2026. C'est aussi la loi pour lui.

Q16. Faut-il choisir deux plateformes différentes pour la réception et l'émission ?

Tu verras parfois les termes PA-R (Plateforme Agréée pour la Réception) et PA-E (Plateforme Agréée pour l'Émission). En théorie, tu pourrais choisir deux plateformes différentes. En pratique, pour un indépendant ou une TPE, c'est quasiment toujours la même. Quand tu choisis ta PA (chapitre 5), elle gère les deux. La distinction est surtout utile pour les PME qui ont un ERP existant et qui veulent conserver leur logiciel pour l'émission tout en désignant une PA différente pour la réception. Si tu es artisan, freelance ou TPE : choisis une seule PA qui fait tout, et passe à la suite.

Le saviez-vous ? Chiffres clés de la réforme

Pour mieux comprendre l'ampleur de cette réforme, voici quelques chiffres clés à retenir :

2,5 milliards

C'est le nombre de factures échangées chaque année entre entreprises en France. La grande majorité est encore en papier ou PDF simple.

**20 milliards
d'euros**

C'est l'estimation de la fraude à la TVA en France. La facturation électronique vise à réduire ce montant de 40 à 50%.

**4,9 milliards
d'euros**

C'est l'économie annuelle estimée pour les entreprises françaises grâce à la dématérialisation des factures.

7 millions+

C'est le nombre d'entreprises concernées par la réforme, de l'auto-entrepreneur au grand groupe du CAC 40.

100+

C'est le nombre de Plateformes Agréées déjà immatriculées, offrant un large choix aux entreprises.

**14 jours vs 3
jours**

C'est la différence de délai de traitement entre une facture papier et une facture électronique.

80%

C'est la réduction moyenne du coût de traitement d'une facture grâce à la dématérialisation.

10 ans

C'est la durée d'archivage légal obligatoire pour toutes les factures, assurée automatiquement par la PA.

LES OUTILS POUR PASSER A L'ACTION

Tu as maintenant toutes les clés pour comprendre la réforme. Place à la mise en pratique ! Retrouve dans les pages suivantes des ressources concrètes pour passer à l'action sereinement.

Annexe 1 — Glossaire : Les termes essentiels de la facturation électronique décryptés simplement.

Annexe 2 — Liens et ressources utiles : Les sites officiels et outils pour t'accompagner au quotidien.

Annexe 3 — Rétro-planning : Un calendrier pas à pas pour te préparer avant septembre 2026.

Annexe 4 — Checklist de conformité : Vérifie que tu es prête en un coup d'œil.

BONUS — Modèle de cahier des charges : Pour bien choisir ta Plateforme de Dématérialisation.

ANNEXE 1

Glossaire essentiel

Terme	Définition
Annuaire central	Répertoire géré par le PPF qui recense toutes les entreprises et leur PA désignée. Tu dois t'y inscrire.
B2B / B2C	B2B = transactions entre professionnels (facture électronique obligatoire). B2C = ventes aux particuliers (e-reporting obligatoire).
Chorus Pro	Plateforme de l'État pour la facturation avec le secteur public. C'est aussi là que tu t'inscris à l'annuaire central.
E-reporting	Transmission de tes données de ventes B2C et export à l'administration fiscale, via ta PA. Obligation distincte de la facture électronique.
Factur-X	Format hybride franco-allemand : un PDF lisible + un fichier XML intégré pour le traitement automatique. Le format recommandé pour les TPE.
Franchise en base de TVA	Régime qui te dispense de collecter la TVA. Attention : tu restes assujetti et donc concerné par la réforme.
Mentions obligatoires	19 informations devant figurer sur chaque facture (SIREN, date, TVA, etc.). 15€ d'amende par mention manquante.
PA (Plateforme Agréée)	Ex-PDP. Entreprise privée agréée par l'État pour émettre, recevoir et transmettre des factures électroniques. C'est ton outil principal.
PDP → PA / OD → SC	Les anciens termes PDP et OD ont été renommés PA et SC. Si tu lis d'anciens articles, c'est la même chose.
PPF	Portail Public de Facturation. Plateforme gratuite de l'État servant d'annuaire central et de concentrateur. Fonctionnalités basiques.

Terme	Définition
SC (Solution Compatible)	Ex-OD. Logiciel de facturation qui ne transmet pas directement : il passe par une PA pour envoyer tes factures.
SIREN / SIRET	SIREN = 9 chiffres identifiant ton entreprise. SIRET = 14 chiffres identifiant ton établissement. Obligatoires sur tes factures.
TVA intracommunautaire	Ton identifiant fiscal pour les échanges dans l'Union Européenne. Mention obligatoire sur tes factures.
UBL / CII	Formats XML standards pour les factures électroniques. Plus techniques que Factur-X, utilisés surtout par les PME et grands comptes.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Garde ce glossaire sous la main lors de tes premiers échanges avec ta PA — c'est tout ce dont tu as besoin pour comprendre les conversations techniques.

ANNEXE 2

Liens et ressources utiles

Sites officiels

- **impots.gouv.fr/facturation-électronique** : Page officielle de la DGFIP sur la réforme
- **portail-chorus-pro.gouv.fr** : Portail Public de Facturation (PPF) - annuaire central
- **francenum.gouv.fr** : Accompagnement au numérique pour les TPE/PME (guides, webinaires)
- **économie.gouv.fr** : Informations générales sur la réforme et textes de loi
- **bofip.impots.gouv.fr** : Bulletin Officiel des Finances Publiques (textes juridiques)

Aide et accompagnement

- **0 806 807 807** : Assistance nationale facturation électronique (service gratuit + prix appel)
- **Ta CCI locale** : Chambre de Commerce et d'Industrie - accompagnement numérique gratuit
- **Ta CMA locale** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat (si artisan)
- **Ton expert-comptable** : Premier interlocuteur pour la mise en conformité
- **FNFE-MPE (fnfe-mpe.org)** : Forum National de la Facture Électronique - ressources techniques

Formations et tutoriels

- **francenum.gouv.fr/formations** : Formations gratuites en ligne sur la facturation électronique
- **YouTube** : playlist DGFIP : Tutoriels vidéo officiels sur la réforme
- **Les webinaires des PA** : La plupart des PA proposent des webinaires gratuits de présentation

Annuaire de PA

- **impots.gouv.fr (liste des PA immatriculées)** : Liste officielle mise à jour régulièrement
- **comparateur-facturation-électronique.fr** : Comparateur indépendant de solutions

Calendrier des événements et webinaires

Plusieurs organismes proposent régulièrement des événements gratuits pour t'accompagner dans la transition. Voici les principaux rendez-vous à ne pas manquer :

Webinaires DGFIP : L'administration fiscale organise des webinaires mensuels gratuits pour expliquer la réforme. Inscriptions sur impots.gouv.fr.

France Num Tour : Des ateliers pratiques dans toute la France pour accompagner la transformation numérique des TPE/PME. Consulte francenum.gouv.fr pour les dates près de chez toi.

Salons professionnels : Les salons comme Solutions Dématérialisation (Paris) et les forums régionaux CCI sont d'excellentes occasions de rencontrer les PA et de comparer les offres en direct.

Webinaires des PA : La plupart des Plateformes Agréées proposent des démonstrations gratuites de leurs solutions. C'est le meilleur moyen de tester avant de s'engager.

Ton expert-comptable : De nombreux cabinets organisent des réunions d'information pour leurs clients. Demande à ton comptable s'il prévoit un événement sur le sujet.

■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Les événements et webinaires gratuits sont le meilleur investissement de ton temps. Tu peux rencontrer les autres entrepreneurs dans ta situation, poser tes questions directement aux experts et découvrir les solutions avant de t'engager. Ne les manque pas !

Prépare tes questions avant un webinaire

Pour tirer le maximum d'un webinaire ou d'un salon, prépare à l'avance les questions qui te concernent. Voici les 5 questions les plus utiles à poser :

Mon logiciel actuel est-il compatible ? Cite le nom exact de ton outil pour obtenir une réponse précise.

Est-ce que votre solution gère le e-reporting ? Indispensable si tu as des clients particuliers.

Quel est le coût réel tout compris ? Attention aux frais cachés : archivage, support, nombre de factures...

Puis-je tester gratuitement avant de m'engager ? La plupart des PA offrent 30 jours d'essai gratuit.

Comment se passe la migration de mes données ? Historique de factures, contacts clients/fournisseurs...

BONUS EXCLUSIFS : TES MODÈLES PRÊTS À L'EMPLOI

En remerciement de ton achat, voici 3 modèles prêts à l'emploi que tu peux copier-coller et adapter à ta situation. Ils sont conçus pour te faire gagner du temps.

Bonus 1 : Email type pour tes clients

MODÈLE D'EMAIL POUR TES CLIENTS :

Objet : Passage à la facturation électronique — Nouvelles coordonnées

Bonjour [Nom],

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique (obligatoire dès septembre 2026), je t'informe que mes factures seront désormais transmises via ma Plateforme Agréée [Nom de la PA].

Pour recevoir mes factures, merci de t'assurer que :

-Ton entreprise est inscrite dans l'annuaire central du PPF (portail-chorus-pro.gouv.fr) -Ta PA est désignée pour la réception.

Si tu n'as pas encore choisi ta PA, pas de panique : je pourrai t'orienter vers des solutions simples et gratuites.

Pour toute question, n'hésite pas à me contacter.

Cordialement, [Ton nom]

Bonus 2 : Email type pour tes fournisseurs

MODÈLE D'EMAIL POUR TES FOURNISSEURS :

Objet : Facturation électronique — Ma PA est prête à recevoir vos factures

Bonjour [Nom du fournisseur],

Je t'informe que mon entreprise est désormais prête à recevoir des factures électroniques conformes à la réforme de septembre 2026.

Voici mes coordonnées de facturation :

- **SIREN : [Ton SIREN]**
- **Plateforme Agréée : [Nom de ta PA]**
- **SIREN de ma PA : [SIREN de ta PA]**

Mon entreprise est inscrite dans l'annuaire central du PPF. Tu peux dès à présent m'envoyer tes factures via ta propre PA.

Merci et à bientôt,

[Ton nom] - [Nom de ton entreprise]

Bonus 3 : Script pour appeler ton comptable

SCRIPT TÉLÉPHONIQUE — APPEL À TON EXPERT-COMPTABLE :

"Bonjour [Nom du comptable],

Je t'appelle au sujet de la réforme de la facturation électronique de septembre 2026. J'ai commencé à me renseigner et j'aurais quelques questions :

- 1. Est-ce que mon logiciel actuel [nom du logiciel] est compatible avec la réforme, ou faut-il en changer ?*
- 2. As-tu un partenariat avec une Plateforme Agréée que tu recommandes ?*
- 3. Peux-tu m'accompagner pour la désignation de ma PA dans l'annuaire Chorus Pro ?*
- 4. Y a-t-il des impacts sur ma déclaration de TVA ou mon e-reporting ?*

J'aimerais qu'on se cale un rendez-vous de 30 minutes pour en discuter. Quand es-tu disponible cette semaine ou la semaine prochaine ?"

Bonus 4 : Les 19 mentions obligatoires d'une facture conforme

Voici un exemple visuel de facture conforme, avec les 19 mentions obligatoires annotées. Vérifie que ta prochaine facture contient bien toutes ces informations :

N°	Mention obligatoire	Détail
1	Date d'émission	15/03/2026
2	Numéro de facture	FACT-2026-0047
3	Nom et adresse vendeur	Thomas Paysage, 12 rue des Lilas, 35000 Rennes
4	SIREN vendeur	823 456 789
5	N° TVA intracommunautaire	FR 82 823456789
6	Nom et adresse acheteur	Dupont Copropriété, 5 av. République, 35200 Rennes
7	SIREN acheteur (NOUVEAU)	912 345 678
8	Désignation produits/services	Tonte pelouse 500m² + taille haies mars 2026
9	Quantité et prix unitaire HT	1 x 450,00 € + 1 x 280,00 €
10	Taux de TVA applicable	20%
11	Montant total HT	730,00 €
12	Montant total de TVA	146,00 €
13	Montant total TTC	876,00 €
14	Date de livraison ou d'exécution	01/03/2026 au 31/03/2026
15	Conditions de paiement	30 jours, pénalités 3x taux légal
16	Adresse livraison (NOUVEAU)	Résidence Les Chênes, 35200 Rennes
17	Indemnité forfaitaire recouvrement	40,00 €
18	Catégorie de l'opération (NOUVEAU)	Prestation de services
19	Référence d'exonération TVA	Non applicable (soumis à TVA)

ANNEXE 3

Modèle de rétro-planning Mars – Sep. 2026

Utilise ce rétro-planning comme base et adapte-le à ta situation. Coche chaque tâche au fur et à mesure de ton avancement.

Mois	Actions	Fait
AVRIL 2026	☐ Lire ce guide en entier ☐ Faire le diagnostic de ta situation actuelle ☐ Lister tes volumes de factures (émission + réception) ☐ Contacter ton expert-comptable	
MAI 2026	☐ Identifier 2-3 PA candidates ☐ Vérifier si ton logiciel actuel est compatible ☐ S'inscrire aux essais gratuits ☐ Comparer les tarifs et fonctionnalités	
JUIN 2026	☐ Choisir ta PA définitive ☐ S'inscrire à l'annuaire central du PPF ☐ Configurer tes informations entreprise ☐ Importer tes contacts clients/fournisseurs	
JUILLET 2026	☐ Créer tes modèles de factures ☐ Paramétrer le format (Factur-X recommandé) ☐ Tester l'émission d'une facture ☐ Tester la réception d'une facture fournisseur	
AOÛT 2026	☐ Effectuer un test réel avec un partenaire ☐ Corriger les éventuels problèmes ☐ Former tes collaborateurs si nécessaire	
AOÛT 2026	☐ Informer tous tes clients de ta PA ☐ Informer tous tes fournisseurs ☐ Mettre à jour tes CGV si nécessaire ☐ Vérifier que tout fonctionne correctement	
1er SEPT. 2026	☐ DATE LIMITE : réception obligatoire ☐ Émission obligatoire (GE et ETI) ☐ E-reporting opérationnel ☐ Ton entreprise est en conformité !	

ANNEXE 4

Checklist de conformité avant le 1er sept 2026

Imprime cette page et coche chaque point au fur et à mesure. Si tous les points sont cochés, tu es prêt pour la réforme.

- ☐ J'ai lu et compris les obligations de la réforme (chapitres 1 et 2)
- ☐ J'ai identifié si je suis concerné par la facturation électronique, le e-reporting, ou les deux
- ☐ J'ai fait le diagnostic de mes volumes de facturation (émission et réception)
- ☐ J'ai contacté mon expert-comptable pour discuter de la transition
- ☐ J'ai comparé au moins 3 solutions de PA adaptées à mon profil
- ☐ J'ai choisi ma Plateforme Agréée définitive
- ☐ Je me suis inscrit sur la plateforme de ma PA et j'ai créé mon compte
- ☐ J'ai désigné ma PA dans l'annuaire central du PPF (Chorus Pro)
- ☐ J'ai configuré mes informations entreprise (SIREN, adresse, TVA)
- ☐ J'ai importé mes contacts clients et fournisseurs
- ☐ J'ai créé mes modèles de factures personnalisés
- ☐ J'ai paramétré le format de facture (Factur-X recommandé pour TPE)
- ☐ J'ai testé l'émission d'une facture électronique
- ☐ J'ai testé la réception d'une facture électronique entrante
- ☐ J'ai vérifié que les données s'exportent correctement en comptabilité
- ☐ J'ai effectué un test en conditions réelles avec un partenaire
- ☐ J'ai informé tous mes clients de ma PA et de mes nouvelles coordonnées
- ☐ J'ai informé tous mes fournisseurs
- ☐ J'ai mis à jour mes CGV si nécessaire
- ☐ J'ai formé mes collaborateurs (si applicable)
- ☐ Le e-reporting est configuré et opérationnel (si B2C ou export)
- ☐ J'ai vérifié que toutes les mentions obligatoires sont présentes sur mes factures

BRAVO ! Si tu as coché tous les points ci-dessus, ton entreprise est en conformité avec la réforme de la facturation électronique. Tu peux aborder le 1er septembre 2026 en toute sérénité.

QUI SOMMES-NOUS ?

Simplibiz accompagne les artisans, indépendants et petites entreprises dans leur transition numérique. Notre mission : rendre l'administratif **simple, accessible et sans jargon**.

Ce guide a été rédigé par une équipe passionnée de simplification administrative, en collaboration avec des experts-comptables et des artisans qui ont déjà fait la transition vers la facturation électronique. Chaque conseil, chaque comparatif et chaque scénario est basé sur des **retours terrain réels**.



Expertise terrain

Des entrepreneurs accompagnés dans leur transition numérique. Artisans, freelances, commerçants — on connaît ton quotidien.



Indépendance totale

Aucun partenariat commercial avec les éditeurs cités. Nos avis sont honnêtes et nos comparatifs objectifs.



Mise à jour continue

Ce guide est actualisé en permanence pour refléter les dernières évolutions réglementaires et techniques.



Zéro jargon

Tout est expliqué comme on l'expliquerait à un ami autour d'un café. Si tu comprends, on a réussi.

NOTRE PROMESSE : En refermant ce guide, tu sauras exactement quoi faire, dans quel ordre, et avec quel outil. Pas de stress, pas de panique. Juste un plan clair et des réponses concrètes.

Tu as toutes les cartes en main

Tu viens de lire le guide le plus concret et le plus accessible sur la facturation électronique. Voilà ce que tu sais maintenant :

C'est pour bientôt : septembre 2026, c'est dans quelques mois. Mais tu as le temps de te préparer tranquillement.

Tu es concerné : paysagiste, plombier, boulangère, graphiste, maçon... Même en franchise de TVA, tu dois t'y mettre.

C'est plus simple que tu crois : une soirée pour s'inscrire, 15 minutes sur Chorus Pro, et c'est fait

Ça peut être gratuit : Tiime, Henri et d'autres sont 100% gratuits. Zéro excuse côté budget.

Et ça te simplifie la vie : fini les factures Excel, les PDF par email, les relances téléphoniques et les impayés oubliés.

"Le plus dur, c'est de s'y mettre. Après, ça roule." — Stéphane, paysagiste à Bordeaux

Rappelle-toi où tu en étais il y a quelques pages : peut-être un peu perdu, un peu stressé par cette réforme qui tombait comme un truc administratif de plus à gérer. Et maintenant ? **Tu sais exactement quoi faire, dans quel ordre, et avec quels outils.**

Tu as lu les témoignages de Thomas, Nadia, Karim et Stéphane. Des gens comme toi, qui avaient les mêmes doutes que toi. Et qui ont tous dit la même chose après : **"J'aurais dû le faire avant."**

C'est ton tour maintenant. Et la bonne nouvelle, c'est que tu as déjà fait le plus dur : te renseigner. Tout le reste, c'est de la mise en pratique. Allez, c'est le moment. Suis les 7 étapes du chapitre 6, et commence ta transition ce soir. **Dans 2 heures, tu seras prêt.** Ton dimanche soir, tu le passeras devant un film au lieu de taper des factures.

Tes 5 actions à faire ce soir

1. Relis le chapitre 2 : confirme que tu es concerné (spoiler : oui)
2. Appelle ton comptable demain matin pour en parler
3. Teste une appli gratuite (Tiime ou Henrri) pendant 10 minutes
4. Crée ton compte et rentre tes 5 premiers clients
5. Inscris-toi sur Chorus Pro (15 min) et désigne ta PA

"Le meilleur moment pour planter un arbre, c'était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment, c'est maintenant."

TU AS TOUT CE QU'IL FAUT. Ce guide, un café, et 2 heures devant toi. C'est tout ce qu'il faut pour que la facturation électronique ne soit plus un sujet de stress mais un problème réglé. Tes concurrents qui attendent la dernière minute te remercieront d'avoir pris les meilleures PA et les meilleurs créneaux de support avant eux.

RAPPEL : Sans mise en conformité, tu risques jusqu'à **15 000€ d'amendes par an**. Tu as déjà fait le plus dur : **comprendre**. Il ne reste qu'à agir.

TU VEUX ALLER ENCORE PLUS LOIN ?

Ce guide t'a donné le plan. Notre **formation complète** te prend par la main pour chaque étape — en vidéo, avec des tutos pas à pas.

DÉCOUVRIR LA FORMATION

5 modules vidéo + tutos écran par écran + templates prêts à l'emploi Support personnalisé inclus

simplibiz.systeme.io

"J'ai lu des dizaines d'articles sur la réforme. C'est ce guide qui m'a enfin fait comprendre ce que je devais faire. Clair, concret, sans prise de tête."

— Laurent, plombier-chauffagiste à Nantes

Assistance nationale : 0 806 807 807 (service gratuit + prix appel)

Annuaire des Plateformes Agréées : impots.gouv.fr

Ce guide est fourni à titre informatif. Les informations sont à jour en mars 2026. Consulte impots.gouv.fr et ton expert-comptable pour un accompagnement personnalisé.

